

## Questions orales

## LE PRIX DES MÉDICAMENTS—LES DÉCLARATIONS DE M. EASTMAN

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, je pense que ce que le ministre a déclaré, peut-être par inadvertance, aujourd'hui au sujet de la lettre adressée par M. Eastman au *Globe and Mail* risque de nous amener au coeur du problème. D'après le ministre, dans cette lettre que nous n'avons pas encore vue, M. Eastman déclare que le prix des médicaments brevetés n'augmentera pas par rapport à leur prix initial sur le marché. Il a aussi dit que ces médicaments coûteront plus cher sur le marché en général en raison de l'absence de concurrence de médicaments non brevetés. N'est-ce pas un fait que, puisqu'il reconnaît qu'ils seront commercialisés à un coût supérieur, et que le ministre déclare aujourd'hui que ce coût ne changera pas, on n'assistera pas à la baisse qui se produirait normalement, du fait qu'il n'y aura pas de concurrence de produits non brevetés? C'est en cela que consiste ce projet de loi. Le ministre le nie-t-il?

• (1425)

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, c'est la première fois qu'un porte-parole du Nouveau parti démocratique ne prétend pas que les prix vont augmenter. Il dit que lorsqu'il y a concurrence de médicaments non brevetés, les prix baissent. Je suis d'accord, et M. Eastman aussi. Nous sommes tous les deux d'accord. Quelles répercussions pourront avoir les dix ans d'exclusivité que nous accordons aux compagnies, et quelles en seront les conséquences au niveau de la concurrence des médicaments non brevetés? En moyenne, il faut 11 ans et demi pour mettre sur le marché un produit concurrent non breveté. Nous proposons dix ans d'exclusivité. En moyenne, donc, il n'y aura peut-être aucune différence. Peut-être y en aura-t-il, mais c'est le genre de détail dont il faudrait discuter en comité.

## LE PRIX MOYEN DES NOUVEAUX MÉDICAMENTS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, j'invite le ministre à examiner textuellement ce qu'a déclaré M. Eastman hier soir:

... le prix moyen des nouveaux médicaments sera plus élevé qu'il ne le serait si la loi n'était pas modifiée.

Il déclare que le prix moyen des nouveaux médicaments sur le marché sera plus élevé en raison de ce projet de loi. C'est M. Eastman qui parle, pas moi. Le ministre le nie-t-il?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je ne nie pas que ce soient là les paroles de M. Eastman. Ce que je dis, c'est qu'il est tout à fait légitime dans le cadre d'un débat sensé entre interlocuteurs responsables de discuter des répercussions que pourront avoir ces modifications sur la concurrence des produits non brevetés et de soupeser les coûts que cela pourrait entraîner face aux avantages que représenteront les milliers d'emplois qui seront créés au Canada dans le domaine de la recherche et du développement. Voilà le genre de débat intelligent auquel nous devrions nous livrer au lieu de ces discussions idiotes où l'on nous soutient que le prix des médicaments va augmenter alors qu'il n'augmentera pas.

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, le ministre trouve peut-être ce débat idiot, mais je lui garantis que pour des milliers de personnes âgées au Canada, il est au contraire très sérieux.

**Des voix:** Bravo!

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE RETIRER LA MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Le ministre peut-il maintenant nous dire une fois pour toute s'il est d'accord avec cette déclaration de M. Eastman, et pas simplement avec le fait que c'est une citation de M. Eastman? Celui-ci déclare qu'en raison de ce projet de loi, le prix des médicaments dans l'ensemble, y compris des nouveaux médicaments, vont être plus élevés. Le ministre est-il d'accord, et s'il est d'accord, va-t-il retirer ce projet de loi?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, dans sa volonté de montrer les choses en épingle, le député exagère et fait peur aux personnes âgées. M. Eastman n'a pas parlé des nouveaux médicaments mis sur le marché. Il dit dans sa lettre, que je cite de nouveau:

M. Andre dit que ces changements ne feront pas augmenter le prix des nouveaux médicaments brevetés par rapport à leur prix initial sur le marché. Je suis d'accord.

C'est M. Eastman. Il est d'accord.

**M. Broadbent:** Après le marché. Vous n'êtes même pas capable de nous lire cette déclaration.

## LE PRIX DES MÉDICAMENTS—L'OPINION DU MINISTRE

**M. George Baker (Gander—Twillingate):** Monsieur le Président, le ministre a comparé à «un épisode de *Dallas*» les commentaires que les médias ont fait à propos de cette question. En répétant constamment que le prix des médicaments ne va pas augmenter, ce ministre serait mieux à sa place dans un épisode de «*Another World*».

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker:** Comment le ministre peut-il imaginer que les Canadiens vont croire que le prix des nouveaux médicaments produits au Canada seront aussi bon marché que les médicaments génériques, si l'on permet leur production? Pense-t-il vraiment que les Canadiens vont le croire?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, tous les médicaments génériques déjà commercialisés resteront sur le marché, et notamment 41 qui sont actuellement en cours de production. Effectivement, cela produira une baisse de prix. En fait, après dix ans les médicaments génériques arriveront sur le marché comme n'importe quel médicament pas encore découvert, ce qui fera baisser les prix.

Nous essayons de mettre en application ce que le gouvernement libéral de 1983 avait décidé, soit adopter une politique mieux équilibrée de sorte que nous ayons des emplois au Canada dans ce secteur important de la recherche et du développement, au lieu de les voir tous exportés vers d'autres pays.